

Institut royal des Sciences
naturelles de Belgique

BULLETIN

Tome XXVII, n° 53.
Bruxelles, août 1951.

Koninklijk Belgisch Instituut
voor Natuurwetenschappen

MEDEDELINGEN

Deel XXVII, n° 53.
Brussel, Augustus 1951.

DISTRIBUTION DU GENRE TRITURUS
EN HAUTE-BELGIQUE,

par Serge JACQUEMART (Bruxelles).

(Avec une planche hors texte.)

INTRODUCTION.

Actuellement en Haute-Belgique, les Tritons n'ont presque plus d'habitats naturels. A peu d'exceptions près, ils vivent sur un terrain subissant l'influence des facteurs humains (mares comblées, étangs aménagés) ; toutefois s'il n'existe pas de grandes zones propres à une espèce de Triton, on peut néanmoins distinguer différentes régions présentant une homogénéité quant aux résultats de l'influence humaine.

Caractères des régions à Tritons (Fig. 1). — En Haute Belgique on peut distinguer :

1) Territoires subissant fortement l'influence humaine : agglomérations et leurs banlieues qui se présentent sous forme de grandes aires circulaires étendant des ramifications le long des routes importantes.

2) Régions de cultures : champs et pâturages, entrecoupés, çà et là, de haies et de parcelles boisées.

3) Espaces boisés : plantations artificielles (*Epicea*) ou bois mêlés demeurés plus ou moins intacts.

4) Petites vallées, souvent très diverses dans leurs aspects : endroits où la nature est restée à l'état spontané, terrains abandonnés, petites cultures.

5) Espaces marécageux et landes conservant leur aspect primitif dans la plupart des cas.

Dans ces régions se trouvent diverses catégories de points d'eau :

A) Mares et étangs jamais ou rarement à sec, existant depuis plusieurs années ; ce premier type (Pl. I, fig. 1 et 2) est biologiquement le plus riche, le niveau de l'eau y subit des variations régulières.

Quand les eaux régressent, la faune se retire avec elles dans la partie la plus basse. Les cas de dessèchement complets sont très rares, ce qui permet l'existence d'une faune riche. Les berges sont le plus souvent plantées de saules, d'algues et d'une végétation basse dense : Roseaux, Scrophulaires, Pulmonaires, Menthes ; à la surface flottent parfois des *Lemna*.

Le fond presque toujours vaseux est couvert de débris végétaux, d'algues et de plantes supérieures : Sagittaires, Elodea, Potamogeton.

Une faune nombreuse habite ces mares : larves de Phryganes (des genres *Glyptotaelus*, *Lymnophilus*) ; larves d'*Æschna*, de *Cordulia* ; à la surface, Hydromètres et Gyrinides ; crustacés : Cladocères, Copépodes et, sur le fond, *Asellus* et *Gammarus* ; mollusques des genres : *Lymnaea*, *Physa*, *Planorbis*, *Bythinia*, *Pisidium*. Les plantes aquatiques abritent des Dytiscides des genres : *Acilius*, *Hydroporus*, *Hydrobatus* ; des Hydrophilides des genres : *Berosus*, *Helochares* ; des Haliphides. Les vers sont représentés par : des Hirudinées, des Rotifères, des Turbellaires, des Oligochètes.

Ces mares sont toujours très riches en Tritons ; des relevés faunistiques permettent de constater souvent la présence de dix individus par mètre carré.

B) Mares permanentes situées dans les terrains vagues, les briqueteries, les villages (Pl. I, fig. 3). Leurs berges sont rarement couvertes de végétation ; le fond le plus souvent tapissé de détritus. La faune y est plus pauvre que dans le premier cas : quelques larves d'*Æschna*, de *Cordulia* (très abondante quand le fond est argileux), Notonectidés, Naucoridés, Diptères (*Corethra* et *Culex*) ; crustacés : Cladocères, Copépodes ; vers : Oligochètes (Tubificidés). Les mollusques font défaut dans la plupart des cas.

La stabilité de l'eau étant assurée, ces mares bien que situées parfois en pleine banlieue, contiennent autant de Tritons que celles du premier type.

C) Trous creusés dans les prairies et servant d'abreuvoir au bétail (Pl. I, fig. 4), simples fosses d'environ 10 m² de surface. Polluées par les bestiaux, ces eaux sont très pauvres, avec peu de végétation sur les bords, parfois quelques *Carex*. La faune consiste en des larves d'*Æschna*, de *Cordulia*, peu de Dytiscides ou de Dascillides.

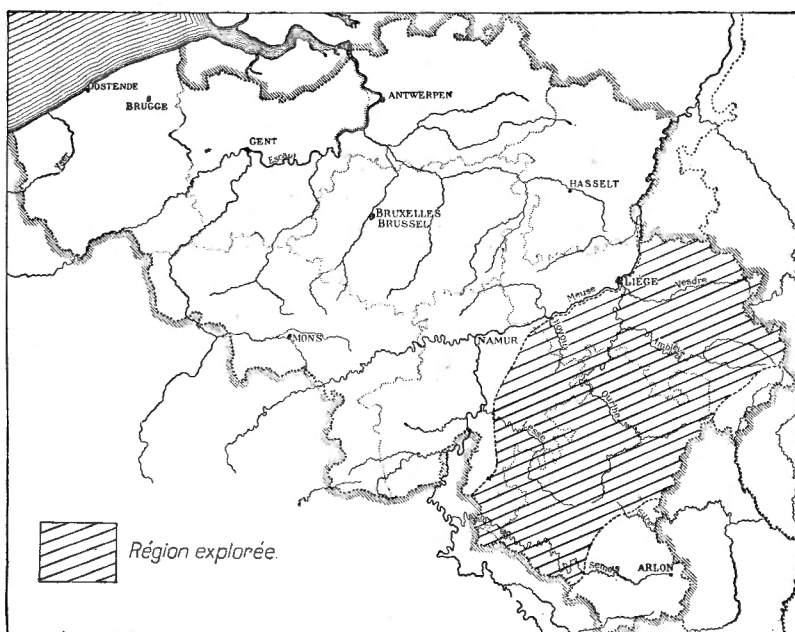


Fig. 1. — Zone explorée en Haute-Belgique, indiquée par des hachures.

Ces mares constituent, pour une grande partie de la Haute-Belgique, les seuls points d'eau où les Tritons peuvent aller pondre. Elles renferment parfois des adultes. Leur rareté provient des assèchements fréquents; de plus, la nature des terrains environnants ne leur convient pas.

D) Marais (Pl. I, fig. 5), tourbières et fossés d'irrigation (Pl. I, fig. 6), communs dans les Hautes-Fagnes et à la Baraque Fraiture. Dans leurs eaux acides, encombrées de Sphaignes et très pauvres en microfaune, je n'ai jamais trouvé de Triton, à l'exception d'un Triton palmé, *Triturus helveticus* (RAZOU-

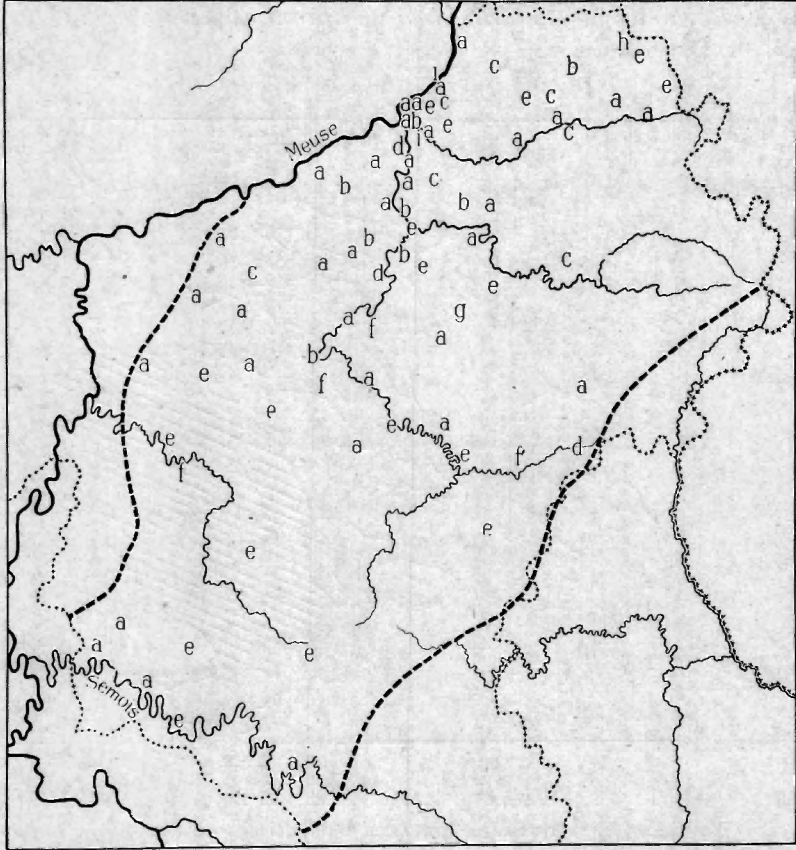


Fig. 2. — Points de capture de :

a = Triton vulgaire, Triton palmé, Triton alpestre. — b = Triton vulgaire, Triton palmé. — c = Triton vulgaire, Triton alpestre. — d = Triton alpestre, Triton palmé. — e = Triton vulgaire. — f = Triton palmé. — g = Triton alpestre. — h = Triton crêté. — i = Triton crêté, Triton vulgaire, Triton alpestre.



Fig. 1



Fig. 2.



Fig. 3.



Fig. 4.



Fig. 5.



Fig. 6.

Fig. 1. — Mare stable artificielle (Bras s/Lienne).

Fig. 3. — Mare de briquetterie (Chênée).

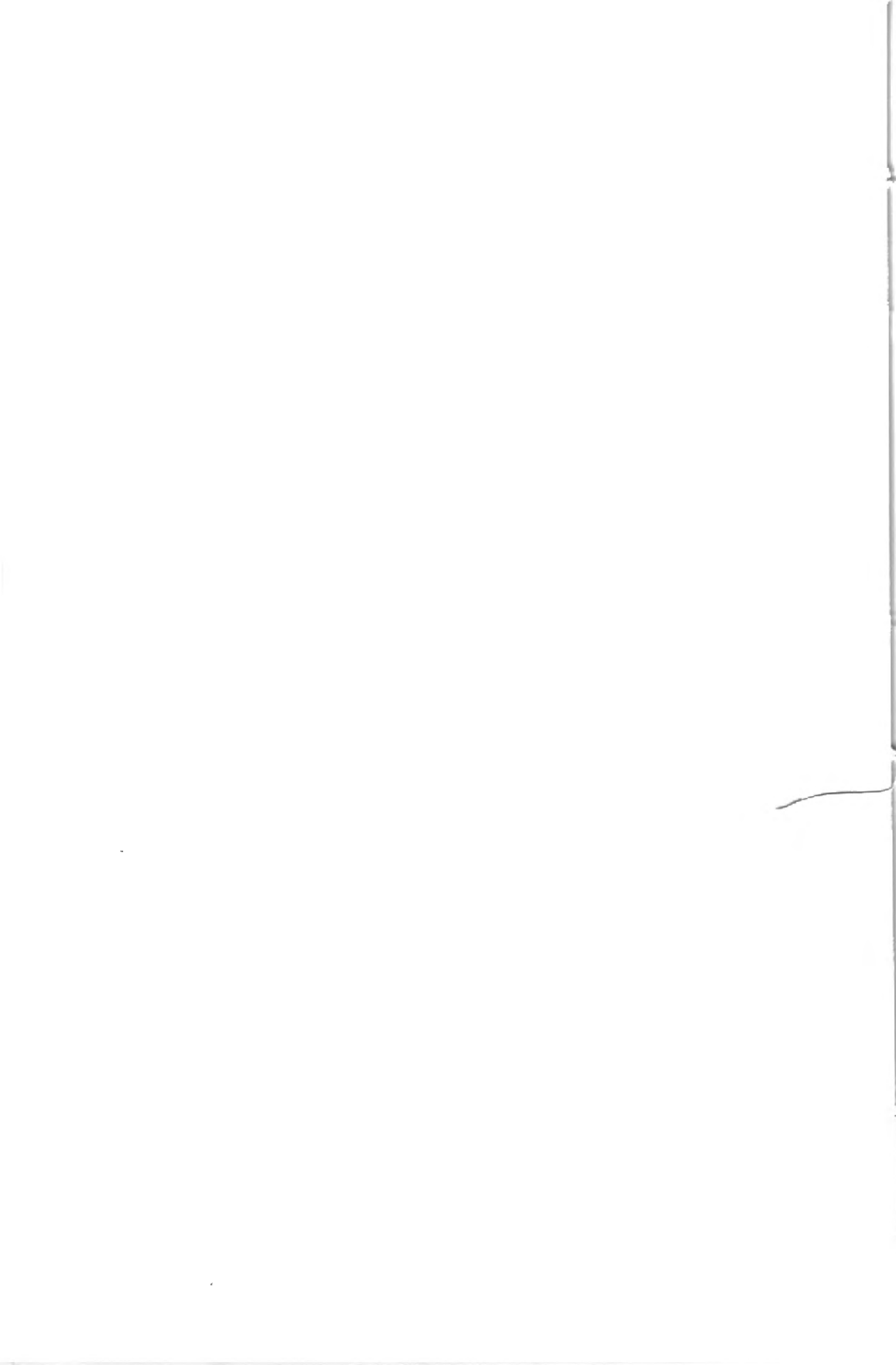
Fig. 5. — Marécage (Paliseul).

Fig. 2. — Mare stable naturelle (Colonster).

Fig. 4. — Mare-abreuvoir (près de Manhay).

Fig. 6. — Fossé d'irrigation (Baraque Fraiture).

S. JACQUEMART. — Distribution du genre *Triturus* en Haute-Belgique.



mowsky), à la Barrière de Champlon. A ce type d'habitat peuvent être rattachés les fossés de drainage, longeant les sapinières et qui constituent presque les seuls points d'eau pour une grande partie de la Haute-Ardenne. Les Tritons n'y vivent pas.

E) Flaques temporaires et fontaines. Ces dernières contiennent souvent des petits organismes; comme leurs eaux sont stables, elles renferment parfois quelques Tritons.

Fréquence des espèces. — Le Triton palmé, *Triturus helveticus* (RAZOUKOWSKY) et le Triton ponctué, *Triturus vulgaris* (LINNÉ), sont les plus communs; viennent ensuite le Triton alpestre, *Triturus alpestris* (LAURENTI), puis le Triton crêté, *Triturus cristatus* (LAURENTI), de loin le plus rare. Les deux premières espèces sont aussi communes l'une que l'autre. Leur fréquence ne dépend que du type de mare. Néanmoins, toujours, une des espèces prédomine et ce, dans des proportions de 90 à 100 % par rapport à l'autre. Deux points d'eau d'un même type et assez proches l'un de l'autre peuvent présenter des populations où le Triton palmé est majoritaire pour une mare et le Triton ponctué pour l'autre. Une telle distribution s'explique par le fait que les Tritons se déplacent peu et vivent dans une région limitée. Les mares stables offrent souvent des abris dans leurs environs: pierres, tas de briques. La majorité appartiendrait aux descendants des Tritons qui les premiers ont occupé ce lieu.

Le Triton alpestre est plus rare. Il accompagne souvent les deux premières espèces, mais il ne constitue qu'un pourcentage de 20 à 30 % de la population, probablement parce qu'il est moins prolifique (150 œufs, alors que le Triton vulgaire en pond 720) (1).

Quant au Triton crêté, il est très rare; je ne l'ai trouvé qu'à trois endroits: mares de Chertal, environs de Welkenraedt, et dans un étang de briqueterie à Chênée.

Répartition des espèces. — Les Tritons sont communs dans les zones correspondant aux types A et B, c'est-à-dire dans la vallée de l'Ourthe: Colonster, Tilff, Esneux, Poulseur, Durbuy; les environs de Liège: Angleur, Chênée, Grivegnée, Jupille, etc.; la vallée de la Vesdre; la vallée de la Lienne; la vallée de l'Amblève.

(1) G. F. DE WITTE, 1948.

Le Pays de Herve et une grande partie du Condroz étant surtout constitués de pâturages, les Tritons s'y montrent rares : on les trouve dans les trous creusés dans les champs. Il existe cependant des mares du 1^{er} ou du 2^{me} type où ils abondent (Est du pays : Welkenraedt, La Calamine, Eupen).

Les Tritons sont absents ou du moins très rares dans une large bande de territoire allant du Nord-Est au Sud-Ouest, partant du Bois d'Eupen, englobant l'Hertogenwald, le Bois Fagne, le Plein Fays Les Aunais, la Baraque Fraiture, la Barrière Champlon, la Forêt de Freyr. En effet, ces régions comprennent les Hautes-Fagnes et trois autres vastes étendues marécageuses ne renfermant que des eaux extrêmement pauvres au point de vue biologique. De plus, les landes et les forêts ne contiennent pas de mares, sinon les fossés cités plus haut (D) ; cependant on y rencontre parfois une mare stable où les Tritons abondent.

CONCLUSIONS.

a) En Haute-Belgique, les Tritons se répartissent sporadiquement dans des points d'eau groupés dans les vallées et les banlieues. Dans les premières, on trouve principalement des mares naturelles et dans les secondes, des trous aménagés par l'homme. Les Tritons restent rares dans les régions boisées et cultivées parce que les mares y sont presque absentes. Les espaces marécageux semblent dépourvus de Tritons.

b) Parmi les facteurs influençant la répartition, on ne peut pas retenir la nourriture, la latitude ou l'altitude : les Tritons polyphages s'accommodent de n'importe quelle proie ;

la latitude ne joue aucun rôle, car, pourvu qu'il s'y trouve une mare stable, on trouve les Tritons en mêmes proportions dans n'importe quelle partie de la Haute-Belgique (sauf dans les plateaux marécageux) ;

l'altitude ne peut être mise en cause. En général les régions où les Tritons sont rares coïncident avec les zones à altitude élevée, mais dès qu'il se présente une mare permanente, les Tritons s'y trouvent. De plus, dans d'autres pays, les mêmes espèces vivent dans des contrées montagneuses.

Les mares nouvelles se colonisent très lentement. Quoique l'on observe parfois des Tritons loin de tout point d'eau, ils se déplacent en général très peu. En conséquence, le facteur de distribution le plus important consiste dans la stabilité des

mares qui permet aux Tritons de se maintenir et de se multiplier. En Haute-Belgique, partout où il y a une mare vieille de quelques années, on y rencontre des Tritons (à l'exception toutefois des mares de tourbières).

c) Le facteur anthropogénique exerce une grande influence sur l'existence des mares. L'homme n'a pas comblé les points existants et de plus il a aménagé des étangs pour son propre usage. Au cours de l'extension des régions habitées, les mares furent comblées et les bas-fonds asséchés. La disparition d'un des points d'eau amène chaque fois un « trou » dans la répartition qui peut être considérable quand la mare supprimée était seule pour un territoire étendu. En quatre ans, j'ai vu, notamment dans la région liégeoise, la disparition de nombreuses mares; d'ici quelques années, les Tritons seront devenus rares en Haute-Belgique et se confineront aux grands étangs de cette région.

INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

- DE WITTE, G. F., 1948, *Faune des Vertébrés de la Belgique. Batraciens et Reptiles*. (Patrimoine de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Bruxelles.)
- MERTENS, R., 1947, *Die Lurche und Kriechtiere des Rhein-Main-Gebietes*. (Sencken-Buch, Senckenb. naturf. Ges.)

AD. GOEMAERE, Imprimeur du Roi, 21, rue de la Limite, Bruxelles